

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Judith Paré

<https://www.cadre21.org/membres/9aa3f425002c648a9c6c72ce>

Date d'obtention : 2021-03-17 18:32:41

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que c'est une méthode d'intervention qui uniformise les interventions en lien avec le sextage chez les adolescents, qui augmente l'efficacité et la rapidité des interventions afin d'éviter la propagation des images pouvant correspondre à de la pornographie juvénile, qui diminue ainsi les conséquences liés au sextage.

C'est une méthode structurée, uniforme, planifiée et concertée.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Compte tenu de la rigueur des interventions, des différentes étapes préétablies, de la concertation, ceci amènera une certaine sécurité dans mes interventions, une assurance que l'intervention sera bonifiée par des actions avec le policier (qui amène une vision plus criminelle de l'acte du sextage et que ceci peut amener des conséquences graves).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De ne JAMAIS demander à un jeune de voir les photos à caractère sexuel (acte criminel). Amener celui-ci à me remettre son cellulaire, à le sensibiliser aux graves conséquences que ses actions peuvent causer.